

## X.—COMITÉ PERMANENT DES DIVERS BILLS PRIVÉS.

*Bills renvoyés à ce comité :*

- No. 83. Acte pour incorporer la société de l'union St. Joseph de l'Industrie.
- No. 84. Acte pour permettre aux contribuables du comté de Lincoln de faire choix d'une localité plus convenable comme chef-lieu.
- No. 85. Acte pour pourvoir à la séparation du comté de Renfrew du comté de Lanark.
- No. 86. Acte pour venir au secours de David Rintoul et Walter Armstrong.
- No. 87. Acte pour abroger deux certains actes y mentionnés relatifs à la séparation du comté de Peel d'avec le comté d'York, et pour d'autres fins.
- No. 88. Acte pour placer la propriété de l'église et du presbytère méthodiste wesleyen de la ville de Stradford, comté de Perth, sous les directions et dispositions de "l'acte modèle" de l'église méthodiste wesleyenne en Canada, en connection avec la conférence anglaise, pour la meilleure administration d'icelle.
- No. 89. Acte pour incorporer les dames religieuses de Jésus Marie, dans la paroisse de St. Joseph de la Pointe Lévi.
- No. 90. Acte concernant la système de la médecine électique.
- No. 91. Acte pour incorporer l'union St. Joseph du village d'Industrie, dans le comté de Joliette.
- No. 92. Acte pour venir en aide aux représentants de feu Thomas Ewart.
- No. 94. Acte pour amender l'acte 22 Vict. (1858), chap. 36, intitulé: "Acte pour diviser le township d'Hemmingford, dans le comté d'Huntingdon, en deux municipalités distinctes."
- No. 95. Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'améliorations de Windsor.
- No. 96. Acte pour constituer en corporation la société de navigation du lac St. Pierre.
- No. 97. Acte pour incorporer le club des patineurs de Montréal.
- No. 100. Acte pour confirmer et continuer un arpentage dans le township de King, dans le comté d'York.
- No. 101. Acte pour incorporer l'église baptiste de Montréal, sous le nom de "première église baptiste de Montréal," et pour autres fins.
- No. 102. Acte pour incorporer la banque des marchands.
- No. 105. Acte pour amender la charte de la société des fonds d'annuités et de garantie de la banque de Montréal.
- No. 53. Du conseil législatif, intitulé: "Acte pour amender la charte de la banque d'Ontario."
- No. 112. Acte pour confirmer certains chemins latéraux dans le township de Scarborough, et pourvoir à la désignation d'autres réserves et lignes de chemin dans le dit township.
- No. 113. Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de Toronto des comtés-unis d'York et Peel, pour certaines fins judiciaires.
- No. 79. Du conseil législatif, intitulé: "Acte pour augmenter de nouveau le capital de la banque du peuple."
- No. 115. Acte pour amender l'acte pour incorporer l'asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes.
- No. 116. Acte pour incorporer l'association St. Antoine de Montréal.
- No. 119. Acte pour amender les actes qui règlent la commune de la seigneurie d'Iamaska et pour autoriser le partage de la dite commune.